PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 JANVIER 2018

Date de la convocation : 8 janvier 2018
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 13

L'an deux mille dix-huit, le douze janvier, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA VICOMTE-SUR-RANCE, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis RUCET, Maire,

Etaient Présents : Mesdames & Messieurs LE BOUCHER Gwénaëlle, LOURADOUR-DURAND Gisèle, SAGEAN Laurence, LEMOINE Claude, LE BOUDEC Christine, BERTHELOT Vincent, BROMBIN Alain, MARTIN Jean-Loup, HAMON Pascal, DESERT Christelle, RUCET Angélique.

Etaient Absents ou Excusés : M. ACINA Alain ayant donné pouvoir à Mme LEBOUDEC Christine.

Secrétaire de séance : Mme DESERT Christelle

ORDRE DU JOUR

1/ Demande de subvention : DETR 2018 (Salle des fêtes)

2/ Vote de l'organisation des rythmes scolaires pour la rentrée 2018 : 4 jours ou 4jours ½

3/ Prix de location du logement communal au-dessus de la garderie

4/ Enquête publique : échange de parcelles HENESSY / SWAN

Monsieur le Maire informe le Conseil que M. ACINA Alain a démissionné de son poste de conseiller délégué en charge des travaux courants ainsi que de son poste de représentant du SIVOM en raison de ses problèmes de santé. Un prochain conseil désignera un nouveau conseiller délégué.

DELIBERATION 01/2018 – DEMANDE DE SUBVENTION : DETR 2018 – TRAVAUX DANS LE BÂTIMENT DE LA SALLE DES FÊTES

M. le Maire propose pour l'année 2018 des travaux dans le bâtiment de la salle des fêtes. Ce projet est susceptible de bénéficier de la subvention au titre de la DETR afférent à l'exercice 2018.

En conséquence, celui-ci invite les membres du Conseil Municipal à approuver le projet et à solliciter la DETR.

Coût estimatif global de l'opération : 18 553 € HT

Financement :

- Subvention DETR 2018 30 % 5 565,90 €
- Autofinancement 70 % 12 987,10 €

Entendu l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré :

- Approuve le projet des travaux dans le bâtiment de la salle des fêtes
- Autorise M. le Maire à engager les démarches relatives au marché
- Demande à ce que le remplacement du chéneau soit pris en compte dans la couverture (estimation : 3000 € HT) et pris en compte dans le financement ci-dessus
- Sollicite auprès de M. le Préfet une subvention au titre de la DETR 2018 de 5 565,90 €

Vote à l'unanimité.

<u>DELIBERATION N° 02/2018</u> – ORGANISATION DES RYTHMES SCOLAIRES RENTREE 2018 : RETOUR A LA SEMAINE DE 4 JOURS

Le décret du 27 juin 2017 permet au Directeur des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN), sur proposition conjointe du Conseil d'Ecole et de la Commune, d'autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire ayant pour effet de répartir les heures d'enseignement hebdomadaires sur huit demi-journées réparties sur quatre jours.
La Municipalité a consulté l'avis des parents d'élèves via un questionnaire. Sur 66 questionnaires distribués, 53 réponses : 2/3 des familles souhaitent revenir à la semaine de 4 jours.
Le Conseil d'Ecole s'est prononcé favorablement pour le retour à la semaine de 4 jours (8 voix pour et 3 abstentions).
Gwénaëlle LE BOUCHER, adjointe en charge des affaires scolaires, trouve qu'il est dommage que dans le retour à la semaine de 4 jours, on ne parle plus de l'intérêt des enfants. Le prochain emploi du temps de l'école devra prendre en compte le fait que les enfants travaillent mieux le matin. La commission école s'y penchera dessus semaine 3. Les élus sont tous d'accord pour se féliciter de la réussite des activités TAP depuis la rentrée 2014, mais qu'en matière de gestion du personnel, cela s'est avéré très compliqué.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :
- Approuve le retour à la semaine de 4 jours pour la rentrée 2018
- Autorise M. le Maire à solliciter une dérogation auprès de la DSDEN

Vote à l'unanimité.

<u>DELIBERATION N° 03/2018</u> – PRIX DE LOCATION DU LOGEMENT COMMUNAL AU-DESSUS DE LA GARDERIE

Suite à la réfection totale de l'ancien logement de fonction situé au-dessus de la garderie, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de mettre en location dès le début février pour un loyer de 550 €.

Une hotte devra être installée ainsi que 2 placards au-dessus de l'évier de la cuisine.

Résultats des votes :
- Pour 530 € : 2 (Jean-Louis RUCET, Alain BROMBIN)
- Pour 540 € : 4 (Gisèle LOURADOUR-DURAND, Christine LEBOUDEC, Alain ACINA par procuration, Claude LEMOINE)
- Pour 550 € : 6 (Angélique RUCET, Christelle DESERT, Gwénaëlle LE BOUCHER, Laurence SAGEAN, Vincent BERTHELOT, Jean-Loup MARTIN)
- Abstention : 1 (Pascal HAMON)

<u>DELIBERATION N° 04/2018</u> – ENQUÊTE PUBLIQUE : ECHANGE INDIVISION SWANN / HENESSY DANIEL

Le Conseil Municipal, en date du 28 septembre 2017 avait décidé de céder 11 m² la parcelle cadastrée C n° 2470 à l'indivision SWANN. Cette parcelle sera cédée ensuite à M. HENESSY Daniel, en contrepartie l'indivision SWANN cèdera à la Commune 4 m² de la parcelle cadastrée n° 2468. Les frais de géomètres et de notaires étant à la charge de M. HENESSY Daniel.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Autorise l'échange de parcelle,
- Prescrit une enquête publique d'une durée de 15 jours,
- Autorise Monsieur le Maire à désigner un commissaire enquêteur par arrêté municipal qui sera affiché 15 jours avant l'ouverture de l'enquête et durant toute sa durée, les frais de rémunération du commissaire enquêteur seront à la charge de M. HENESSY Daniel,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Vote à l'unanimité.

Séance levée à 21h10.

FEUILLE DE CLÔTURE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JANVIER 2018

<u>DELIBERATION 01/2018</u> – DEMANDE DE SUBVENTION : DETR 2018 – TRAVAUX DANS LE BÂTIMENT DE LA SALLE DES FÊTES

<u>DELIBERATION N° 02/2018</u> – ORGANISATION DES RYTHMES SCOLAIRES RENTREE 2018 : RETOUR A LA SEMAINE DE 4 JOURS

<u>DELIBERATION N° 03/2018</u> – PRIX DE LOCATION DU LOGEMENT COMMUNAL AU-DESSUS DE LA GARDERIE

<u>DELIBERATION N° 04/2018</u> – ENQUÊTE PUBLIQUE : ECHANGE INDIVISION SWANN / HENESSY DANIEL

SIGNATURES (12/01/2018)

RUCET JEAN-LOUIS	
LEMOINE Claude	
HAMON Pascal	
BERTHELOT Vincent	
ACINA Alain	Pouvoir à Mme LEBOUDEC Christine
LE BOUCHER Gwénaëlle	
SAGEAN Laurence	
MARTIN Jean-Loup	
BROMBIN Alain	
LE BOUDEC Christine	
RUCET Angélique	
DESERT Christelle	
LOURADOUR-DURAND Gisèle	